

Étude sur le développement de la culture entrepreneuriale en Mauritanie

Synthèse des principaux résultats et recommandations

❖ CONTEXTE

En Mauritanie, l'entrepreneuriat est de plus en plus accepté comme un moyen important de créer des emplois et comme une stratégie de valeur pour améliorer les conditions de vie et l'indépendance économique des jeunes. C'est une nouvelle approche pour intégrer les jeunes dans les marchés du travail actuels, en perpétuelle évolution.

Pour les entreprises, de jeunes entrepreneurs prospères créeront un renforcement des chaînes d'approvisionnement, une mine de talent plus qualifiée et plus ambitieuse, et une accélération de la croissance économique. Leurs rôles sont d'autant plus importants, de part leurs expérience d'entrepreneurs et leurs ressources, qu'elles peuvent contribuer dans l'essaimage de la culture entrepreneuriale en fournissant des conseils, un tutorat ou des financements pour les jeunes entrepreneurs défavorisés.

Au delà de ces considérations, à travers le monde, les universités assument de nouvelles responsabilités en devenant moteur important du développement économique. Elles sont surtout impliquées, dans l'enseignement des qualifications stratégiques et fonctionnelles nécessaires à l'entrepreneuriat et dans la mise à disposition des services complémentaires tels que le coaching, le mentoring, les pépinières et le financement. Nombre d'entre elles ont introduit soit, des cours d'entrepreneuriat ou des outils qui stimulent les intentions entrepreneuriales parmi les étudiants et aident à améliorer le taux de réussite de ceux qui ont déjà lancé leur propre entreprise. Au niveau international, ce domaine connaît un développement et un changement rapide, les structures et les pédagogies évoluent rapidement et, par conséquent, il y a beaucoup à apprendre en ce moment.

Le contexte mauritanien exige, quand à lui, des établissements d'enseignement supérieur (EES) mauritaniens – universités, écoles et instituts supérieurs – de jouer un rôle plus décisif dans le soutien des changements économiques et sociaux nécessaires pour maîtriser le double défi de la création d'emploi pour la jeunesse et de la mise en place d'une base dynamique pour les entreprises orientées vers la croissance. Même si, avec l'avènement du système LMD, pour satisfaire les besoins du marché de l'emploi, les EES s'engagent de plus en plus dans la professionnalisation, ils se doivent de reconnaître que la promotion de culture entrepreneuriale demeure aussi un objectif stratégique permettant de garantir la qualité et, mieux, l'efficacité de leurs prestations.

Il est en cela également que les politiques publiques sont interpellés- à proposer les incitations adaptées et à soutenir les institutions et les programmes intégrant la dimension entrepreneuriale.

Pour répondre à cette problématique, le CMAP a jugé utile d'assister les universités et les décideurs politiques dans leur mission en identifiant les options et les priorités pour renforcer le soutien à l'entrepreneuriat jeune à partir des curricula des établissements d'enseignement supérieur en Mauritanie. Des options basées sur une analyse des pratiques de son environnement en comparaison avec les meilleures pratiques appliquées dans d'autres pays

❖ RESULTATS

- Nous avons mené une mini enquête auprès d'un panel d'étudiants et diplômés chômeur issus de différentes facultés de l'université de Nouakchott (FST, faculté de lettres et sciences humaines, FSJE). Le questionnaire élaboré est composé de plusieurs items, notamment : sensibilisation à l'entrepreneuriat, intention de création

d'entreprise, motivation à la création d'entreprise, les freins à la création d'entreprise, l'introduction de cours à la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur, la connaissance du concept de maison de l'entrepreneuriat. Les items du questionnaire sont inspirés de nombreuses recherches menées dans le domaine de l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise en milieu universitaire.

Constats généraux

La sensibilisation pédagogique à l'entrepreneuriat est une variable liée à l'intention de créer une entreprise. Ce résultat constitue un encouragement à la sensibilisation à la création d'entreprise. Cette sensibilisation à la création d'entreprise semble être aussi liée à une meilleure connaissance des structures intervenant dans l'accompagnement (incubateurs) ou la formation à la création d'entreprise. Toutefois, le fait d'avoir suivi une sensibilisation à la création d'entreprise n'a pas d'influence sur l'intention entrepreneuriale au sens large (création d'entreprise, d'association, ...).

Les principales motivations à la création d'entreprise relèvent :

- du goût à développer un projet ;
- d'une technique ou d'un savoir-faire ;
- d'un esprit d'équipe et d'une dynamique collective ;
- de la recherche d'autonomie et d'indépendance ;
- du goût du défi, de se faire plaisir.

D'autres motivations proposées ont été moins retenues :

- l'individualisme, la reconnaissance, la recherche de pouvoir ;
- le gain financier ou la maximisation de la rentabilité ;
- le goût du risque.

Les principaux freins à la création d'entreprise reposent sur :

- le risque ;
- l'engagement financier et le manque de capitaux ;

- l'absence de sensibilisation en formation initiale ;
- les procédures administratives.

Les variables suivantes sont moins considérées comme des freins :

- l'attrait d'un travail salarié ;
- la prise de responsabilité ;
- le manque d'idée de création.

Ces premiers résultats de prospection, qui peuvent être complétés par d'autres enquêtes plus approfondies et touchant un échantillon représentatif, montrent que les diplômés ne sont pas enfermés dans certains clichés. La création d'entreprise et l'entrepreneuriat ne sont pas réduits à la maximisation de valeurs individuelles, en particulier relative à la richesse de l'acteur. L'acte entrepreneurial est conçu de façon moderne par les diplômés avec les dimensions d'équipe, de défi et de recherche de plaisir, d'autonomie ou d'indépendance.

Les freins à la création d'entreprise peuvent trouver des solutions comme la sensibilisation (actions autour des Maisons de l'Entrepreneuriat pour généraliser différentes initiatives prises par certains établissements d'enseignement supérieur) ou l'engagement financier (développer les sources de financement par exemple avec les fonds d'investissements, les micros crédits). Il est toutefois regrettable que les procédures administratives soient déjà perçues comme un frein par des personnes n'ayant pas encore été confrontées au problème. Les progrès à entreprendre ou entrepris dans le domaine devraient être mieux intégrées par les acteurs.

Les diplômés trouvent nécessaire une sensibilisation à la création d'entreprise dans le cadre de leurs études. Ils pensent qu'une telle sensibilisation devrait être obligatoire. La seule idée que tout diplômé puisse accéder à une sensibilisation serait un progrès dans la sensibilisation. Les diplômés souhaitent que cette sensibilisation soit diplômante. Ils sont ouverts à différentes formes de sensibilisation : témoignages de créateurs, formation, jeux, accompagnement des porteurs de projet dès l'idée, intégration des diplômés dans les réseaux de création.

Il est important de noter comme indiqué dans la méthodologie de l'étude, que la taille de l'échantillon couvert par l'enquête est très faible pour en faire une analyse pertinente et objective.



A ce stade nous ne pouvons pas dégager des tendances significatives sur la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

❖ CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

• Pour les établissements de d'enseignement supérieur

1 un référentiel de compétences de l'entrepreneur

Pour que le choix fait par les établissements dans la construction d'une offre sur la promotion de la culture entrepreneuriale soit plus pertinent, elles ont intérêt à adopter un référentiel qui les rapproche du métier et des champs professionnels de l'entrepreneur

Ainsi, nous mettons à leur disposition un référentiel explicite, construit sur des bases comparatives, pour leur permettre de mieux raisonner sur le degré de spécialisation et sur la part commune des formations en entrepreneuriat dispensées dans les différentes filières.

Même si toutefois, la raison d'être du référentiel de compétences est transversale (gestion des compétences et autres), il constitue la clé de voûte de toute bonne architecture curriculaire,

Autrement dit, la description précise des pratiques professionnelles avant leur transposition didactique en un programme de formation.

L'absence de cet outil, comme base de conception, favorise « l'hypertrophie » des connaissances disciplinaires au détriment du développement des véritables compétences entrepreneuriales.

À la clé, en marge de cette étude, un cahier de charges pour concepteur est aussi proposé comme outil facilitant.

2-quelques pistes de structuration des contenus

Nous nous permettons de reprendre dans ce paragraphe les recommandations formulées suite à un séminaire, organisé par l'Université de Nouakchott et qui s'est tenu les 14 et 15 Novembre 2010 à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie, en présence des doyens, vice-doyens, chefs de départements, responsables de filières des facultés de Sciences et Techniques, de Lettres et de Sciences Humaines, de Sciences Juridiques et économiques d'une part, de participants des milieux nationaux concernés par l'entrepreneuriat

d'autre part. Le séminaire animé par l'Institut Francophone pour l'Entrepreneuriat (IFE) a formulé des recommandations à l'adresse des départements pédagogiques chargés d'insérer la compétence entrepreneuriale dans les formations :

- Insérer un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat de 3 crédits au niveau S6 dans les modules d'ouverture dans toutes les facultés de l'Université de Nouakchott ;
- Former les cadres professoraux chargés de l'enseignement de la culture entrepreneuriale;
- Promouvoir le partenariat université entreprises (visites, conférences-métier, cours de spécialité des professionnels, etc.).

Au-delà des recommandations il a été fait mention de l'intérêt des quelques éléments opérationnels suivants :

- Promouvoir le partenariat de l'université avec son environnement économique et social et particulièrement avec les acteurs de l'entrepreneuriat (ANAPEJ, etc.) ;
- Décloisonner les filières pour une meilleure synergie ;
- Mettre en place les tuteurs académiques et les tuteurs professionnels conformément aux textes du LMD pour les stages ;
- Mettre en place une cellule d'accompagnement des étudiants dans leurs projets personnels ;
- Utiliser des produits « clés en main » pour la formation à l'entrepreneuriat ;
- Créer un observatoire de l'insertion des sortants.

A aussi été évoqué lors de ce séminaire, la possibilité de créer au sein de l'université une structure spécialisée en entrepreneuriat pour des étudiant et d'anciens étudiants souhaitant plus réellement s'engager dans la création d'entreprise. Cette structure pourrait être aussi ouverte plus généralement à tout créateur d'entreprise. Elle permettrait d'inscrire l'action de l'Université dans la Cité et de rendre visible sa contribution au développement durable de la Mauritanie

Pour les politiques publiques

A long terme

► Politique :



- Adopter une stratégie nationale promouvant l'entrepreneuriat ;
- Traduire les outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat en langues nationales pour diffuser la culture entrepreneuriale parmi les populations ;
- Subventionner la société civile intervenant dans l'émergence de la culture entrepreneuriale.

► **Médias :**

- Créer une revue mensuelle de l'entrepreneuriat ;
- Créer un réseau de journalistes pour l'émergence de la culture entrepreneuriale ;
- Inviter les medias publics et privés à créer des plages dédiées exclusivement à l'entrepreneuriat ;
- Valoriser les success story ;
- Créer un site Internet pour valoriser les meilleures pratiques en entrepreneuriat.

► **Education :**

- Introduire dans les cursus et les curricula, des contenus de formation pour inculquer la culture entrepreneuriale au secondaire et dans la formation professionnelle ;
- Former des formateurs et enseignants à l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise ;
- Créer une structure nationale de promotion à l'entrepreneuriat ;
- Soutenir les EES qui mutualisent des initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise.

► **Socio-économique :**

- Décentraliser les dispositifs de parrainage des jeunes entrepreneurs pour en faire des dispositifs de proximité ;
- Encourager l'essaimage entrepreneurial ;

- Créer une fédération de la société civile pour constituer une force sociale autour de la culture entrepreneuriale ;

A court terme :

- Mettre en place des caravanes entrepreneuriales de sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
- Créer les samedis de l'entrepreneuriat (débat, conférences, réflexions) dans les EES;
- Créer un réseau des anciens diplômés entrepreneurs des EES ;
- Faire une publication périodiques (articles de presse, Tv, radios, etc.) ;

